

Zeitschrift: Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse
Herausgeber: Union syndicale suisse
Band: 72 (1980)
Heft: 10-11

Artikel: L'Union syndicale suisse au seuil du second centenaire
Autor: Ghelfi, André
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-386031>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 08.02.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

L'Union syndicale suisse au seuil du second centenaire

Par André Ghelfi, vice-président de l'USS

«L'Union syndicale suisse ne doit pas chercher son avenir dans son passé». La phrase est de Willi Ritschard, conseiller fédéral; elle figure dans le livre édité, en langue française, à l'occasion du centenaire que nous célébrons aujourd'hui.

Il est certain qu'il existe un risque, lors d'une manifestation commémorative, de tourner des regards complaisants ou d'autosatisfaction, vers les réalisations passées, car elles sont nombreuses, elles peuvent être mesurées, jugées, soupesées. Ce sont des faits, des réalités tangibles, alors que l'avenir reste pour l'essentiel une page blanche dont on ignore ce qui viendra s'y inscrire. Les interrogations sont d'autant plus nombreuses et plus complexes que notre société se trouve devant ce qu'il est convenu d'appeler la troisième révolution industrielle.

Un trait dominant du syndicalisme centenaire, c'est de n'avoir jamais été pris de panique lors des grandes crises qui ont bouleversé notre monde au cours des cent dernières années. Ces crises furent pourtant nombreuses et souvent angoissantes. Le mouvement syndical a toujours su faire face aux difficultés en les abordant franchement, sans vouloir chercher à imiter l'autruche.

La volonté de ne jamais s'éloigner des réalités, est une autre caractéristique du syndicalisme suisse. Il n'y a aucune raison pour qu'il n'en soit pas de même à l'avenir. Certes, il pourrait être tentant de s'évader des problèmes de l'heure, souvent difficiles et ingrats, voire impopulaires, au profit de théories pleines de charme, mais qui demeurent abstraites. Cette tentation n'a jamais fait succomber le mouvement syndical qui préfère conserver les pieds sur terre. A-t-il pour autant abandonné «les lendemains qui chantent» pour se cantonner dans l'aménagement d'une société qui demeure profondément injuste? En aucune façon! Les syndicats ont d'abord des tâches immédiates, je dirai même quotidiennes qui ne sauraient être délaissées au profit d'idéaux sans doute indispensables pour poser les jalons d'un avenir meilleur, mais sans relations directes avec le présent, celui que vit le monde du travail qui ne peut se contenter des promesses d'un bonheur radieux, mais lointain. Les travailleurs de ce pays désirent vivre mieux, ils désirent une place au soleil et demandent à leur organisation syndicale de les aider à conquérir cette place.

Les travailleurs et leurs syndicats savent par expérience depuis un siècle que tout ce qu'ils ont obtenu ne leur a jamais été généreusement octroyé, ils ont dû se battre et parfois durement, pour le décrocher. La société capitaliste n'a jamais fait de cadeaux à la classe ouvrière et rien n'indique qu'elle est disposée à modifier son attitude, au contraire, beaucoup de symptômes laissent présager un durcissement des positions patronales et des partis politiques qui leur sont proches.

Un programme réformiste

Au seuil des années 80, le programme de travail tout neuf de l'Union syndicale suisse, qui vient d'être adopté, n'indique aucun revirement fondamental. Ce programme est d'essence réformiste, et non révolutionnaire. Mais encore faut-il s'entendre sur la portée des mots! Si ce programme n'entend pas contribuer à une transformation brutale de la société, il ne saurait être taxé de simples aménagements partiels et superficiels des conditions existantes. Contrairement à ce qu'affirment certains avec un brin de légèreté et de démagogie, ce programme n'est pas de la poudre aux yeux, ni un «machin» qui ne changera rien à rien. C'est au contraire un instrument indispensable qui a été remis à l'heure de la nouvelle décennie. La réalisation de certains postulats – pensons à celui de la participation – contribuera à transformer l'état de choses actuel de façon telle que la société en sera profondément modifiée. Toute comparaison avec la situation présente en deviendra alors difficile, sinon impossible.

La lutte syndicale de la prochaine décennie, sous des formes différentes, adaptées aux nécessités, va se poursuivre avec la même intensité, la même âpreté que dans le passé.

Face à l'entrée en force de la micro-électronique, il s'agit là du principal défi que devra relever le syndicalisme dans les années qui viennent, deux attitudes font surface. Celle des craintifs, des pessimistes qui ne voient dans les progrès de la technique qu'un noir avenir, un horizon chargé de menaces qui ne peuvent être que préjudiciables aux travailleurs. On suspecte la nouveauté d'être le diable dans la maison qui s'appropriera la part essentielle du gâteau en ne laissant que des miettes aux pauvres victimes. Tous ne partagent pas cette sombre vision, car l'expérience de deux décennies montre que l'électronique se développe et se répand en créant une nouvelle industrie dont le chiffre d'affaires se compte déjà en centaines de milliards, tout en créant de très nombreux emplois. Curieusement, ce sont les secteurs les plus touchés par l'électronique (les banques, les assurances, les télécommunications) qui ont enregistré un nombre sans cesse plus grand de postes de travail.

Les emplois qui disparaissent sont toujours plus évidents que les postes de travail qui se créent. Cette différence de perception s'explique par le fait que le recul ou la disparition d'une entreprise, ou de toute une branche, provoque dans le système économique actuel des drames humains et des conflits sociaux. En revanche, les emplois nouveaux des entreprises en expansion frappent rarement l'opinion publique. Il appartient au syndicalisme d'éviter de tels drames, ou tout au moins d'en atténuer fortement les conséquences.

Le phénomène de la micro-électronique

Les estimations les plus récentes font état que la micro-électronique va toucher, tant dans le secteur public que privé, le 50% des emplois. C'est

un phénomène considérable qui n'a pas de pareil dans le passé. Si de nombreux emplois seront supprimés, d'autres seront créés. Ils seront différents, ils exigeront donc des qualifications particulières. La mise en place de plans de formation, de reclassement, ne saurait être entreprise sans la participation de plein droit du mouvement syndical.

Le chômage doit être évité afin d'assurer aux travailleurs des conditions économiques équivalentes. Des conventions devront être conclues à l'exemple de celle qu'ont obtenu les métallurgistes du Bade-Wurtemberg (RFA) pour fixer les garanties que sont en droit d'attendre les travailleurs. La micro-électronique doit concourir à l'humanisation du travail par sa mise en place dans les secteurs ou les branches qui comportent des emplois dangereux, malsains et répétitifs, afin d'alléger la peine des hommes.

Si l'automatisation a créé le travail en miettes dénoncé par H. Dubreuil, la micro-électronique doit être d'abord au service de la revalorisation de la personnalité des travailleurs, pour qu'ils retrouvent leur fonction naturelle qui est d'agir et de décider.

Enfin, personne ne conteste que la micro-électronique permettra d'importants gains de productivité. Il appartient aux syndicats de faire en sorte que les travailleurs puissent obtenir la part qui leur revient par l'écourtement des horaires de travail et l'amélioration générale des niveaux de vie.

A travers cet exemple – le plus significatif de tous – une fenêtre s'ouvre sur l'action syndicale au seuil de son deuxième centenaire.

Poursuivre l'action

La célébration de ce centenaire et la mise au net d'un nouveau programme d'action n'est qu'un bref temps d'arrêt, une sorte de clin d'œil pour marquer l'événement dans le cours d'une action qui ne connaît pas de répit, car les travailleurs ne peuvent pas attendre.

Comme l'a dit Raymond Aron, un grand esprit de notre temps: «Les hommes font leur histoire, mais ils ne savent pas l'histoire qu'ils font». Cela vaut surtout pour le syndicalisme qui, même en ayant jalonné son avenir pour la prochaine décennie, sera bien obligé de tenir compte d'une réalité mouvante dont personne n'est à même de dessiner les contours. Le syndicalisme devra faire preuve d'assez de mobilité pour savoir se montrer digne de la confiance que des centaines de milliers d'hommes et de femmes ont mis en lui.

Malgré les critiques des uns ou le scepticisme des autres, tout indique qu'il restera l'arme irremplaçable que des générations de travailleurs se sont forgée pour la défense de leurs intérêts, pour conquérir plus de dignité et pour participer pleinement à la vie nationale.

Nous sommes encore loin du compte, nous le savons tous. C'est une raison supplémentaire de poursuivre l'action avec une volonté renouvelée d'atteindre les objectifs visés.